

une place. Je les mets au nord de la ville, dans un terrain très-déclive, appartenant à M. du Rosier et qui porte le nom de *la font qui pleut*. Il y a dix ou quinze ans, que le jardinier locataire fit extraire du sol une quantité considérable de matériaux. J'ai cru reconnaître, par la description qu'il m'en a faite, des salles de bain et un hypocauste. Au reste, le local était on ne peut mieux choisi pour un établissement de cette nature. Plusieurs aqueducs y versent encore leurs eaux, celui, entre autres, nommé *la font qui pleut*, et que les anciens terriers appellent *fons Julii*. Les thermes auraient donc été placés dans la courbe du petit vallon où coule la Loise, et à peu de distance de cette rivière.

L'abbé J. Roux.

(*La fin au prochain numéro*).